

# Rapport d'activité 2023/2024

Service ACADEMIQUE de médecine de prévention  
Académie de Strasbourg

1

# Organisation du service académique de médecine de prévention

2

# Pluridisciplinarité

4

- Le service de médecine de prévention travaille en réseau avec:
  - La mission handicap
  - Les assistants sociaux des personnels
  - Le/la psychologue du travail
  - Les conseillers prévention
  - L'ISST
  - Les psychologues cliniciens vacataires dans le 67 et le 68
  - Les services de ressources humaines (gestion personnels, AT/MP et RH de proximité))
  - Les représentants des personnels.

# Locaux

## Dans le 67:

Locaux situés à Canopé et bien adaptés à l'activité sur Strasbourg.

## Dans le 68:

Utilisation de locaux mis à disposition par l'UHA sur Colmar et Mulhouse.

La DSDEN 68 propose la mise à disposition de bureaux pour le service académique de médecine de prévention au rez-de-chaussée de la DSDEN avec une entrée séparée à l'arrière du bâtiment.

Le ministère n'ayant pas encore donné son accord, le délai de mise à disposition des locaux n'est pas connu à ce jour (rentrée 2025 ?).

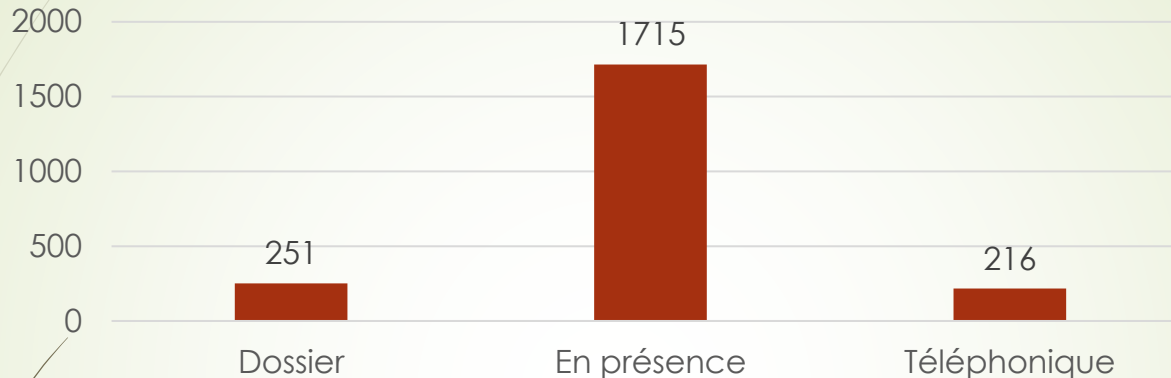
# Champ d'intervention du service

- Personnels titulaires des services, écoles et EPLE, y compris personnels « jeunesse et sport ».
- Personnels du privé sous contrat dépendants du Rectorat.
- Personnels contractuels ayant un contrat avec le Rectorat, la DSDEN ou les EPLE (Enseignants ou agents administratifs contractuels, AED, AESH).
- Personnels titulaires au Crous, à Canopé ...
- Personnels mis à disposition/détachés par le Rectorat dans d'autres administrations
- Sollicitations ponctuelles pour des personnels à l'étranger gérés par l'académie de Strasbourg.

# Activité clinique

7

# Répartition des visites



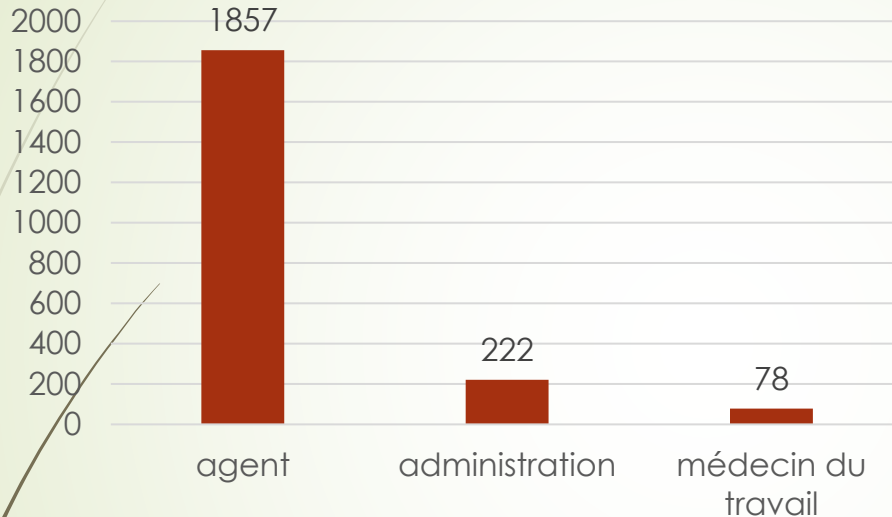
- Le nombre total de visites enregistrées pour l'année 2023/2024 est de 2183 avec 2364 en 2023 contre 2170 en 2024. Cette diminution peut être mise en lien avec la diminution du temps médical de janvier à décembre 2024.
- Le nombre de consultations téléphoniques se stabilise autour de 200.
- Le nombre de consultations sur dossier a progressé 251 pour 2023/2024 avec 181 en 2023 et 247 en 2024, l'augmentation des consultations sur dossier a compensé la baisse du temps médical disponible pour les visites.



# Répartition des visites

9

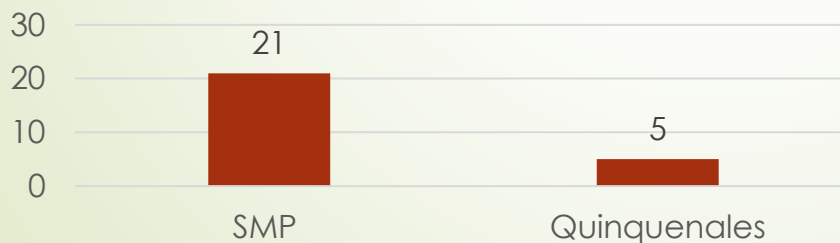
2157 visites à la demande



2025 visites à la demande des agents en 2023 et 1865 en 2024.

189 demandes de l'administration en 2023 et 205 en 2024.

26 visites systématiques



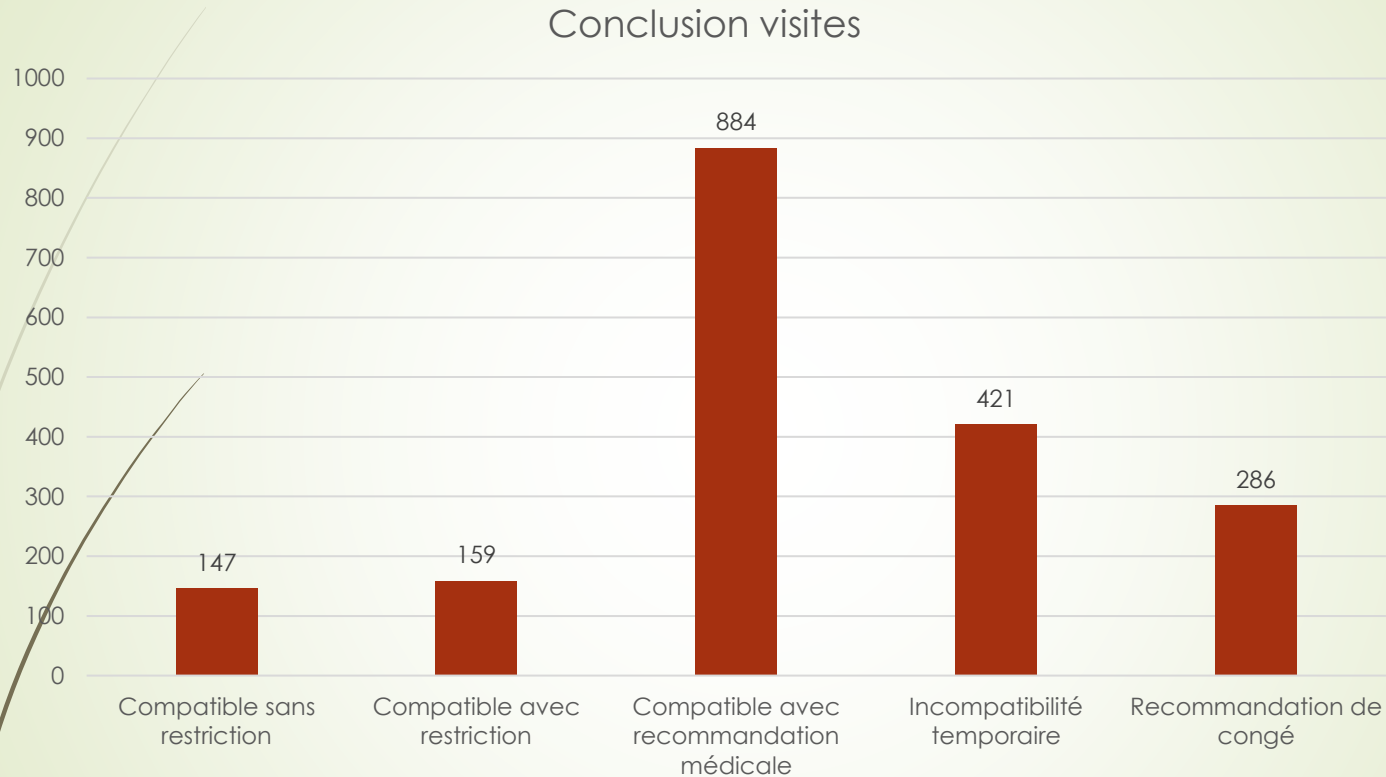
3 consultations «amiante» parmi les 21 consultations SMP.

Les 5 visites quinquennales correspondent à des VIP réalisées par l'infirmière en fin d'année 2023.



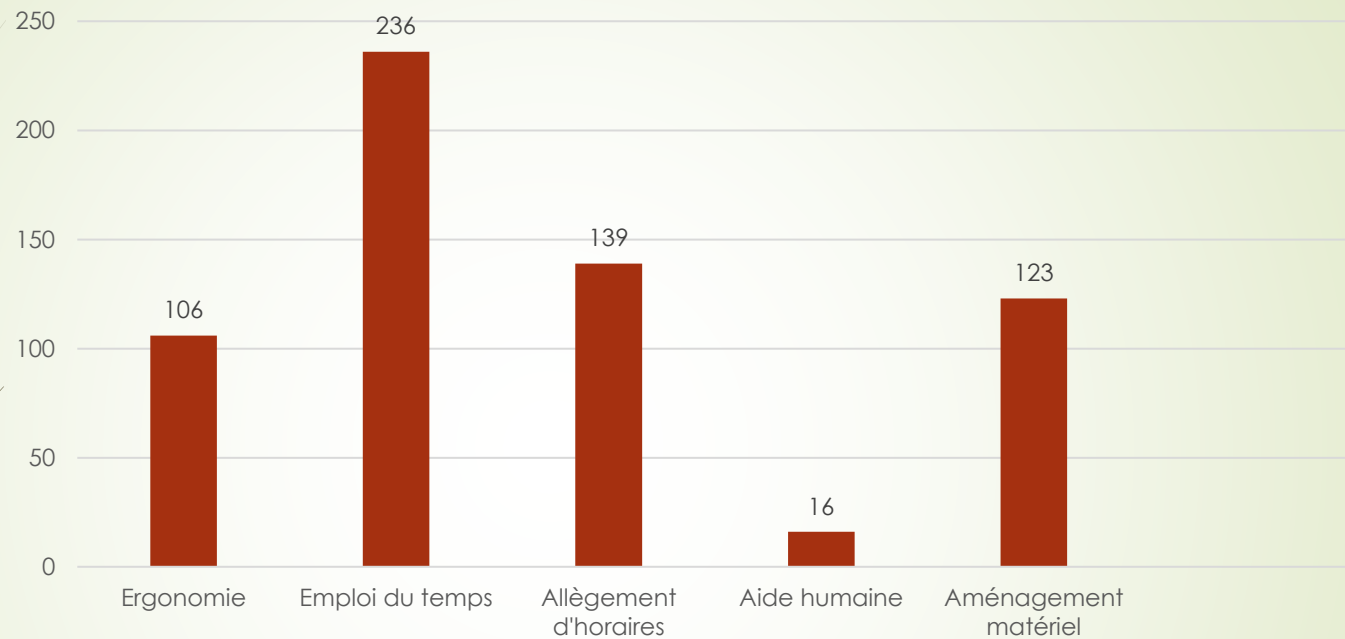
# Conclusions des visites

10



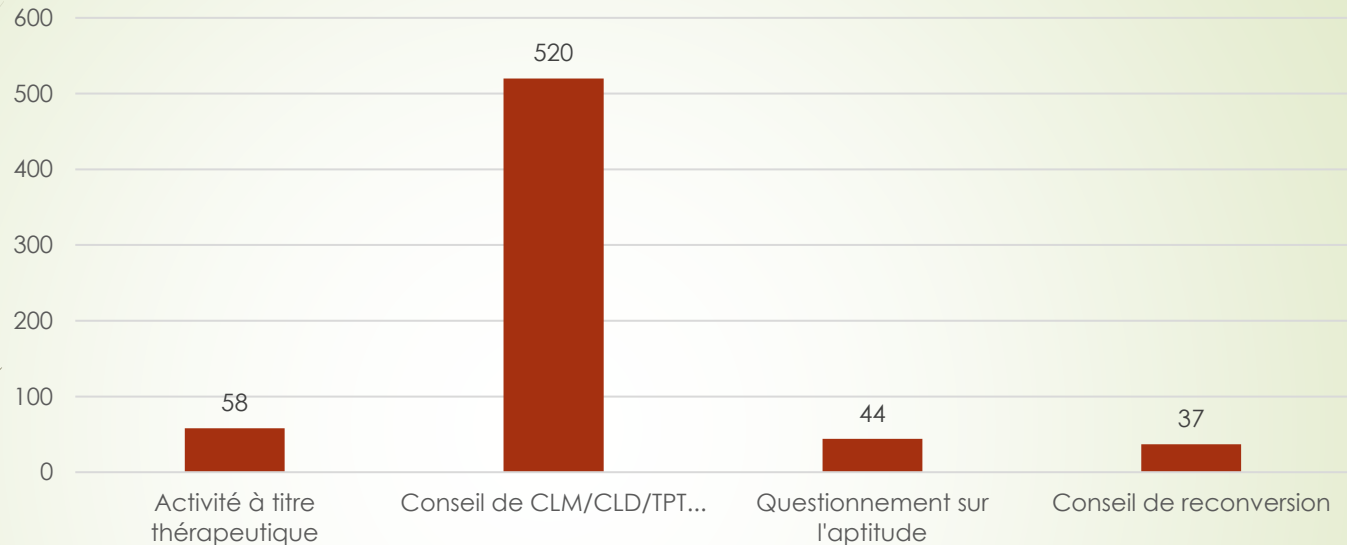
185 recommandations de congé en 2023, 276 en 2024; il y a une augmentation des temps partiels thérapeutiques.

# Aménagements préconisés



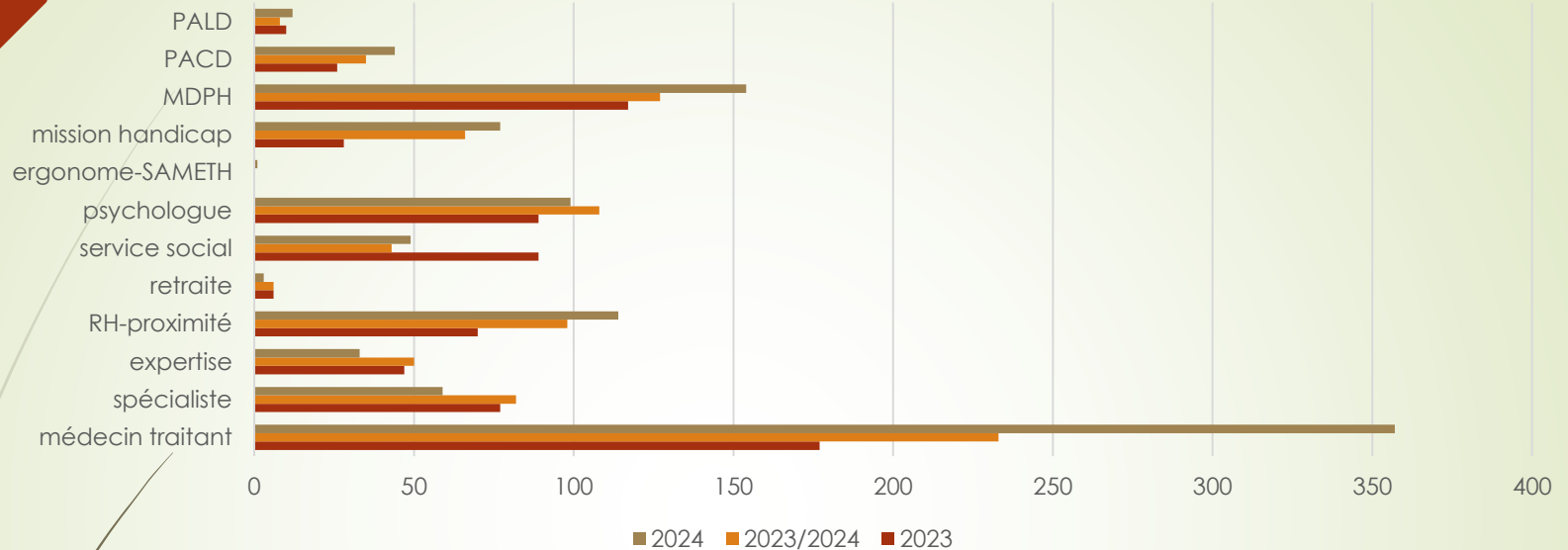
*A noter: 679 autres aménagements portant sur temps partiels, aménagement du service des examens, affectation ,...*

# Orientations



- Maintien du nombre d'OT (58 en 2023, 59 en 2024) ;
- Augmentation des conseils CLM/CLD/TPT (395 en 2023, 671 en 2024); Augmentation des questionnements sur l'aptitude (32 en 2023, 50 en 2024);
- Augmentation des conseils à la reconversion (8 en 2022, 22 en 2023 et 42 en 2024)

# Orientations



Orientations	2023	2023/2024	2024
Médecin traitant	177	233	357
Spécialiste	77	82	59
Expertise	47	50	33
RH - Conseiller Mobilité Carrière	70	98	114
Retraite	6	6	3
Service social	89	43	49
Psychologue	89	108	99
Ergonome - SAMETH	0	0	1
Correspondant handicap	28	66	77
MDPH	117	127	154
Poste adapté courte durée (PACD)	26	35	44
Poste adapté longue durée (PALD)	10	8	12

# Orientations

14

On relève une augmentation des orientations vers :

- Le médecin traitant,
- Les RH de proximité,
- Les psychologues (vacataire, MGEN),
- La MDPH pour une reconnaissance du handicap,

Témoignant d'un mal être et des reconversions qui sont envisagées par les agents au sein de l'Education Nationale ou pas.

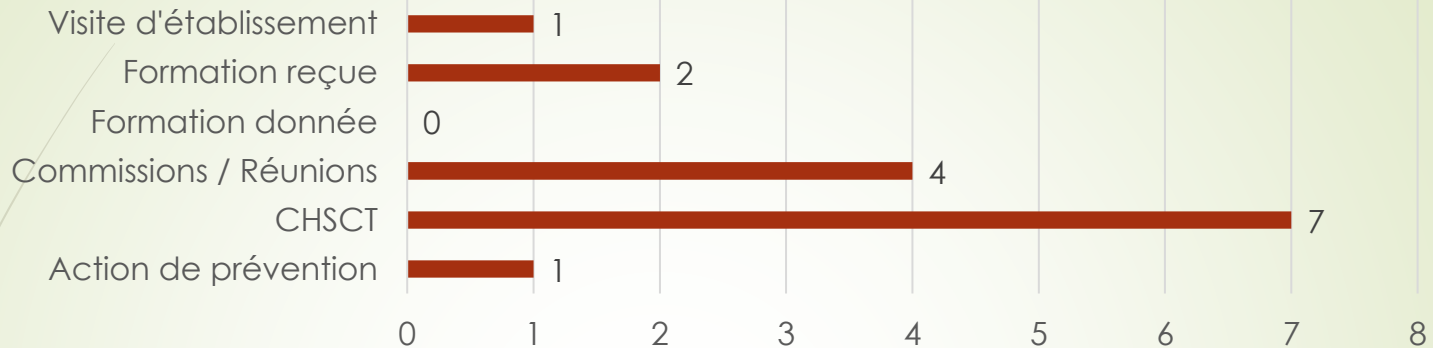
Orientations	2023	2023/2024	2024
Médecin traitant	177	233	357
Spécialiste	77	82	59
Expertise	47	50	33
RH - Conseiller Mobilité Carrière	70	98	114
Retraite	6	6	3
Service social	89	43	49
Psychologue	89	108	99
Ergonome - SAMETH	0	0	1
Correspondant handicap	28	66	77
MDPH	117	127	154
Poste adapté courte durée (PACD)	26	35	44
Poste adapté longue durée (PALD)	10	8	12

# Action en milieu de travail

15

# Tiers-temps 2023/2024

16



2023/2024 a été marqué par:

- le départ d'une infirmière sur le Bas-Rhin dès septembre 2023,
  - la seconde infirmière du Bas-Rhin était en formation et a bénéficié d'un détachement dès février 2024,
  - le médecin exerçant dans le Haut-Rhin a été obligé de cesser son activité fin décembre 2023 du fait de son âge,
- par conséquent notre équipe restreinte (1 infirmière/3, 2 médecins/3 et un temps de secrétariat limité) s'est concentrée sur les visites médicales pour répondre aux demandes des agents et de l'administration (visites à la demande de l'employeur et les avis pour le mouvement, l'allègement de service, les postes adaptés et les temps partiels pour le 1<sup>er</sup> degré).



# Actualités et Perspectives

17

**Le service a été accompagné dans sa réorganisation qui était indispensable avec:**

- Le recrutement de 2 nouvelles infirmières sur le site du Bas-Rhin dès le 17 août 2024 1,8ETP donc avec l'infirmière du Haut-Rhin un temps de 2,6ETP;
- Le recrutement d'un nouveau médecin du travail sur le Bas-Rhin accompagnée par l'équipe présente, actuellement à temps plein jusqu'à son congé de maternité donc 2ETP sur le Bas-Rhin,
- Un médecin affectée principalement sur le Haut-Rhin 0,8 ETP,
- Le changement de médecin coordinateur pour le service académique,
- Une secrétaire 1ETP
- **Les perspectives :**
  - Harmoniser le fonctionnement du service académique sur les deux départements pour assurer une égalité de service aux agents en maintenant un service de proximité sur le Haut-Rhin (mise à disposition prévue de locaux à la DSDEN 68).
  - Développer les VIP réalisées par les infirmières,
  - Augmentation les interventions en prévention et sensibilisation,
  - Poursuivre notre travail de collaboration avec les autres services de l'académie pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.